

Radio et participation à la démocratie au Burkina Faso : l'exemple de la crise de 2011

Bougairé-Zangreyanogho Marie Danielle
Université de Ouagadougou

Résumé : Depuis quelques années, les médias ont changé la configuration de la démocratie dans son fondement et son expression en Afrique. Au Burkina en particulier, depuis 1990, date à laquelle la première radio privée a vu le jour, on note une meilleure participation des populations à la gestion de la cité. Cette nouvelle donne confère aux médias un rôle social croissant. Ils contribuent à la formation de l'opinion publique et rendent possible la participation de chaque citoyen. En outre, ils participent au développement d'une forme de démocratie visant à rétablir le lien entre gouvernants et gouvernés, et une démocratie d'interaction, plaçant ainsi certains débats sur le devant de la scène. C'est le cas des émissions forums diffusées pendant la crise que le Burkina a traversée en 2011. Le principal objectif de cette recherche est de mesurer le degré de contribution des radios à l'enracinement de la démocratie au Burkina Faso. Elle trouve son originalité dans l'analyse d'un corpus basé sur des faits réels et récents. Elle pourrait contribuer à approfondir le « duel » médias-démocratie en Afrique. Notre démarche méthodologique a été fondée sur l'analyse de contenu. Outil d'évaluation des communications par les médias, elle nous a permis d'évaluer l'apport du citoyen au débat public, à la démocratie. Des émissions forum nous ont servi de corpus. Nous sommes parvenues aux résultats suivants : Au Burkina Faso, les radios par des émissions interactives qui donnent la parole au citoyen « labda », ont œuvré à la recherche d'une sortie de crise en 2011. Une analyse de contenu nous a permis d'observer à travers trois émissions retenues, la libre expression des auditeurs et une participation (même si elle est relative) à la gestion de la crise. Cette participation si sommaire soit elle, dénote d'une contribution à la consolidation de la démocratie dans le pays. La limite majeure reste l'absence de véritables débats. Si l'on se réjouit de la participation des citoyens aux débats publics, on se pose néanmoins la question sur la qualité de cette participation.

Mots clés : citoyenneté, démocratie, participation, programme interactif, analyse de contenu, radio privée, média, bonne gouvernance, droits et citoyen, débat public.

Introduction

Le renforcement de la citoyenneté nous revoie d'emblée à la démocratie et la participation des médias à la pratique de celle-ci. On ne peut plus gouverner sans les médias. Selon Cayrol (1997), c'est dans les médias, les journaux, les stations de radio et télévision que se déroule désormais la vie politique. Les populations ont compris qu'elles doivent sortir de la léthargie si elles veulent obtenir une bonne gouvernance. C'est pourquoi on constate que le citoyen manifeste de plus en plus sa volonté de participer à la gestion de la cité. Les gouvernants, eux, ont pris conscience qu'il faut désormais écouter la voix « du peuple ». Ils vont donc écouter le citoyen en tenant compte de leurs avis et de leurs préoccupations. La relation établie évolue dans un contexte national ou local, par le biais de leurs médias préférés. Cette nouvelle donne confère aux médias un rôle social croissant. Ils vont contribuer à la formation de l'opinion publique et rendre possible la participation de chaque citoyen. En outre, ils participent au développement d'une forme de démocratie visant à rétablir le lien entre gouvernants et gouvernés, et une démocratie d'interaction visant à restaurer la confiance entre les acteurs (Bresson, 2010) et servant de relai, de médiation et de tribune d'expression aux citoyens. Cette tribune d'expression dans le cas de notre recherche s'organise autour des radios privées. A partir d'un cas spécifique, la crise que le Burkina Faso a traversé en 2011, nous allons montrer comment les radios ont contribué par le biais des émissions à la résolution de la crise.

Au regard de ces éléments, nous nous questionnons : Est-ce que les médias confortent les règles du jeu démocratique ? Cette participation renforce-t-elle la démocratie ? On peut émettre l'hypothèse suivante à partir de ce questionnement : l'éveil des populations, leur participation à la question de la gestion de la cité et au discours politiques constituent une contribution notable à l'enracinement de la démocratie.

Pour vérifier notre hypothèse, nous nous appuyons sur un corpus d'émissions forums et de la méthode d'analyse de contenu ainsi que sur un certain nombre d'ouvrages spécifiques à notre sujet. L'analyse de contenu selon Berelson (in Leray, 2010) « est une technique de recherche qui sert à la description objective. Elle est un outil d'évaluation des communications par les médias. Elle tire son origine des recherches (1915) de Laswell qui est l'auteur du modèle d'analyse de communication de masse : « qui parle, pour dire quoi ? A qui ?, comment, dans quel but, avec quel résultat ? Bien qu'elle soit relative en sciences humaines, elle est efficace dans la mesure où elle nous permet de prendre du recul à l'égard des interprétations spontanées et d'étudier le sujet au-delà du sens manifeste pour aller vers le sens caché. Du point de vue pragmatique, l'analyse de contenu est une fonction d'évaluation. Cette fonction nous permet donc d'évaluer l'apport du citoyen au débat public, à la démocratie. Nous saurons donc par l'analyse, comment les auditeurs ont vécu cette crise, quelles sont leurs

opinions et quelle est leur participation à sa résolution. Notre objectif est de faire ressortir les contenus latents à partir d'une approche interprétative non pas dans le but d'ériger une loi générale mais de dégager des conclusions selon le contexte culturel et social.

L'intérêt de cette recherche réside dans la nécessité d'étudier le rôle des médias dans les phénomènes socio-politiques de plus en plus récurrents dans nos sociétés, particulièrement en Afrique. L'illustration de notre réflexion par un corpus récent en est l'originalité. Nous entendons ainsi participer à l'émergence contemporaine des sciences de l'information et de la communication et favoriser le débat scientifique et démocratique.

1. Radio et démocratie : théorisations et implications

Les recherches et les pratiques de communication sur le terrain sont guidées par des règles théoriques. « L'approche théorique constitue donc un ensemble intégré de concepts et de sous concepts que l'on tente habituellement d'utiliser pour mieux structurer l'explication de la réalité observable » (Mace & Petry, 2000). La clarification donc des concepts clés s'avère nécessaire afin de s'assurer de la compréhension par tous les lecteurs de ce travail.

1.1. La démocratie

Nous n'allons pas nous étaler sur la typologie de la démocratie. Nous allons par contre esquisser une définition opératoire du concept. De façon générale, un gouvernement est dit démocratique par opposition aux systèmes monarchiques d'une part, où le pouvoir est détenu par un seul, et d'autre part aux systèmes oligarchiques, où le pouvoir est détenu par un groupe restreint d'individus (wikipedia.org)

Il y a plusieurs formes de démocratie dont la forme représentative pratiquée par le Burkina. Bernard MANIN (in Bresson 2010) identifie quatre principes qui fondent ce type de démocratie :

- les gouvernants sont désignés par élection à intervalles de temps réguliers,
- les gouvernants conservent dans leurs décisions, une certaine indépendance vis-à-vis des volontés des électeurs,
- les gouvernés peuvent exprimer leurs opinions et leurs volontés politiques, sans que celles-ci soient soumises au contrôle des gouvernants,
- les décisions publiques sont soumises à l'épreuve de la discussion

Les deux derniers principes retiennent particulièrement notre attention car, comme le dit si bien Sylvie Bresson Gillet, « ils renvoient à la notion vigoureusement promue par Habermas d'espace public, au sens d'un ensemble de dispositifs qui permettent à la critique de se déployer sans crainte dans une société » (Bresson, 2010 : 131).

1.2 La participation

La participation, selon Gillet (2010 :88), correspond au partage du pouvoir entre citoyens et élus, à la coproduction des décisions... elle se distingue nettement de l'information, qui consiste à faire connaître, à renseigner sur une démarche ; de la consultation qui consiste à recueillir un avis dont il n'est pas nécessairement tenu compte dans la décision ; et de la concertation qui consiste à engager un débat, à tenter de trouver une position commune.

A notre avis, l'expression des opinions des citoyens constituent un maillon important de cette forme de participation. Pour nous comme pour les tenants de la démocratie délibérative « *la participation citoyenne n'implique pas une participation à la décision, qui reste l'apanage des représentants* » (Gillet, 2010 : 137). Elle est liée à la liberté d'expression dont jouissent les citoyens. La libre expression est un facteur de démocratie. La traditionnelle consultation électorale de la démocratie représentative n'est plus le seul canal de participation. D'autres formes hybrides se sont développées dont le débat public. C'est le cas de la démocratie participative. Elle ne s'affiche plus dans le discours, elle s'incarne dans des pratiques (Gillet, 2010 : 66). La participation repose sur des principes tels que : écouter les citoyens en tenant compte de leurs avis et de leurs préoccupations ; entrer en relation avec les citoyens par le biais des médias ; tous les citoyens doivent avoir accès dans leurs propres langues aux informations relatives aux questions d'ordre public et doivent être entendus et la possibilité de dialoguer.

1.3. La citoyenneté

La citoyenneté est le statut juridique qui permet à un individu de devenir citoyen. La citoyenneté donne accès à l'ensemble des droits politiques, tout en créant des devoirs, permettant de participer à la vie civique d'une société ou d'une communauté politique, par opposition au fait d'être simple résident. En général la citoyenneté est liée au droit de vote. La notion de citoyenneté trouve son origine dans le cadre de la cité ou "polis" de la Grèce antique, fondée sur l'égalité de ceux qui ont le statut de citoyens. Contrairement aux métèques ou aux esclaves, les citoyens participaient aux débats dans l'agora et aux décisions (lois, guerres, justice, administration) et pouvaient posséder la terre (toupie.org). Avant l'analyse elle-même il sera indispensable de décrire la méthodologie qui sera appliquée.

2. La crise de 2011 : lorsque les radios s'ouvrent aux citoyens : contenus, contextualités et significations

2.1. Les contextualités médiatiques: événements et corpora radiophoniques

2.1.1. Les événements du 29 février 2011

La dernière décennie a connu un développement galopant des moyens de communication. De toute la panoplie des outils de communication, la radio demeure celui sans conteste le meilleur pour un pays majoritairement rural comme le Burkina Faso. L'évolution de la radio ces dernières années a été en effet spectaculaire en Afrique au point d'aboutir aujourd'hui à des radios de proximités qui ne mettent plus l'accent sur l'aspect éducatif mais plutôt sur l'interactivité et l'apport mutuel dont les fondements reposent sur la participation des citoyens à la vie de la Nation. Des anonymes, de simples citoyens participent aux émissions interactives sur divers sujets d'actualité, ou sur des sujets politiques ou sociaux et de société. Cette interactivité transforme la radio en un outil opérationnel. Elle est utilisée désormais comme une tribune d'expression et compense l'inégal accès aux débats socio-politiques par les franges de la population qui ne peuvent s'exprimer à travers les instances politiques. Les objectifs sont clairement affichés : éveiller en elles l'esprit civique et leur donner une opportunité de participer aux débats publics.

Le 21 février 2011, un élève meurt à Koudougou (centre Ouest du pays). Cette disparition a provoqué un affrontement entre élèves et forces de l'ordre de la ville. Pour les autorités régionales, ce dernier serait décédé de méningite. Cette version est contestée par les élèves qui manifestent. Le mouvement va s'étendre à d'autres villes du pays et va prendre à la longue l'envergure d'une crise nationale. Après les élèves et étudiants, c'est l'armée qui s'insurge contre leurs hiérarchies pour des raisons officielles pécuniaires. Une série de mutineries accompagnées de pillages vont plonger le Burkina dans une crise sans précédent. Les médias vont jouer alors le rôle d'interface entre l'Etat et les populations. Les radios privées ouvrent leur micro et offrent l'opportunité aux auditeurs d'exprimer leurs opinions.

2.1.2. Les corpora radiophoniques

Depuis l'émergence des radios privées, la parole de l'auditeur est très présente sur les antennes sous diverses formes. Quelques unes sont sous des émissions forums. Ce sont des émissions qui permettent aux auditeurs d'appeler l'animateur en direct pour exprimer son point de vue sur une question donnée. Pour donner la chance au maximum d'auditeurs,

les animateurs ont la possibilité d'envoyer des textos communément appelés SMS pour permettre à ceux qui ne peuvent pas payer le coût d'une communication téléphonique de participer avec les moyens de bord. L'émission vinégré en langue mooré qui veut dire (éveil) sur salakouloto, une radio communautaire et Nêkr Wakat (mooré également) (l'heure du réveil) sont des exemples. Il existe aussi des émissions où l'animateur s'entretient avec un invité sur l'actualité. C'est le cas de l'émission « la tribune du communicateur », une émission de 45mn qui programmée à 19h30 tous les mardis. On peut citer encore d'autres types d'émissions qui sont consacrées à l'auditeur. Ce corpus que nous établissons délimite l'ensemble des émissions que nous soumettons effectivement à l'analyse de contenu. Nous avons choisi des émissions interactives. Ces émissions constituent le meilleur canal pour les publics analphabètes notamment. Dans le souci d'obtenir un corpus exhaustif, nous avons collecté la totalité des émissions ayant un rapport avec le sujet de recherche afin d'être en mesure de prétendre qu'il suit une démarche scientifique. Nous avons dans un premier temps, recensé les radios qui ont traité le sujet pendant la période de la crise à travers ce type d'émissions. En réalité très peu de radios l'avaient fait, la majorité ayant juste abordé le sujet pendant les sessions d'information. Les radios ayant produit ce genre d'émissions sont au nombre de 4 :

Radio	Statut	Emission	Périodicité et durée	Type d'auditeurs	Langue utilisée
Radio Jeunesse	communautaire	Forum : direct dominical	Tous les matins de	Tout citoyen	Français
Femina FM	communautaire	Nêkr-wakat (le temps du réveil)			Mooré
Ave Maria	confessionnelle	La tribune du communicateur (avec un invité)		Intellectuel	Français
Salakuloto	Communautaire	Viningré			Mooré

Nous avons opéré un choix raisonné en choisissant des émissions en rapport avec notre problématique. Sur les 4 émissions répertoriées nous avons retenu trois émissions de trois radios. La quatrième émission « vinégré » n'est pas en réalité axée véritablement sur « l'affaire Zongo Justin » mais sur un sujet subsidiaire. Si les trois émissions ont porté sur la crise et ses corrélations, cette dernière émission elle, traite du rôle des parents d'élèves lors des perturbations de façon générale. Les émissions retenues donc sont : « Nêkr Wakat » de Femina FM, « direct dominical » de radio Jeunesse, (deux émissions forums) et la tribune du communicateur, de la radio Ave Maria, une émission où l'animateur reçoit un invité.

Les émissions transcrites (donc les textes) seront scindés en unités d'informations. Selon Leray, « l'unité d'information est un découpage du contenu en unités de sens. En d'autres termes, l'unité d'information peut

document » (Leray, 2008 : 58). Nous avons choisi de travailler avec des idées comme unités d'information et des thèmes comme catégories. Ces catégories sont déterminées en fonction de notre hypothèse et des objectifs de notre recherche. Nous avons codifié les intervenants de la façon suivante : Gaby est l'invité de l'émission « la tribune du communicateur », Nêkr 1, Nêkr 2... désigneront les intervenants de la radio « Femina FM ». viningre 1, 2... les auditeurs de radio jeunesse.

2.2. Les citoyens et la démocratie par les émissions interactives

Avant l'analyse proprement dite, quelques observations s'imposent : les auditeurs qui appellent sont des lettrés, des illettrés, des cadres, des femmes, des jeunes, des intellectuels. La majorité d'entre eux s'expriment dans un langage assez familier et ils appellent surtout des quartiers populaires de la capitale. Ceci dénote de la participation « populaire » de ces émissions. La langue utilisée (le mooré) permet aux auditeurs non francophones de s'exprimer. Même lorsque l'émission est en français, des auditeurs appellent et demandent à l'animateur la possibilité d'intervenir en langue nationale. Les radios, ne disposant pas de matériels assez performants, ne font pas de filtrage des appels. Ce qui permet d'avoir une vue exclusive du contenu. L'analyse nous révèle plusieurs formes de participation à la démocratie qui correspondent aux thèmes majeurs que nous avons identifiés : **la liberté d'expression**, les critiques des auditeurs vis-à-vis du pouvoir, la participation aux débats. Les interventions ne sont pas toujours de haut niveau mais l'essentiel c'est de « dire ce que l'on pense » sans être inquiété.

2.2.1 Participation et liberté d'expression radiophonique

Dans les extraits que nous avons sélectionnés, il se dégage des idées qui constituent des repères de cette liberté d'expression. Pour la mesurer à sa juste valeur, il faut faire un retour en arrière à l'époque où le citoyen était « muselé ». Le Burkina Faso a en effet connu des années d'exception de 1983 à 1987 (sous Thomas Sankara). La situation ne s'est améliorée en réalité qu'à partir des années 90 avec l'émergence de la presse privée et surtout après la mort du journaliste Norbert zongo¹. Un vent de liberté semble avoir soufflé sur le Burkina depuis ces événements. C'est avec une aisance (rires) manifeste que les auditeurs parlent des sujets délicats (des comportements des militaires). Les propos francs et quelques fois durs, la tendance générale à désigner systématiquement les autorités politiques comme les premiers responsables de la crise, l'engagement des populations à se faire entendre et à exprimer leur « ras le bol » sont entre autres, des expressions de libre pensée. Les auditeurs critiquent les dérives du pouvoir. Les crimes passés et présents sont cités.

Radio Ave Maria

Gaby, tribune du communicateur : Les méthodes n'ont pas changé depuis 87 jusqu'en 2011, les méthodes de nos dirigeants, n'ont pas changé... Thomas Sankara (président du Burkina sous la « révolution » a perdu la vie dans un coup d'état. Il a été assassiné avec plusieurs de ses compagnons et précipitamment enterré à Dagnoin... Mais bizarrement, on fait sortir son certificat de décès où il est inscrit, moi-même j'ai vu, mort de mort naturelle » « ...ce communiqué que le jeune Justin est mort de méningite. Pourtant sur son certificat médical, il est inscrit coups et blessures. « ...il ne faut pas que le mensonge devienne la valeur cardinale de gouvernance dans notre pays.

Animateur : Est ce que nous avons véritablement une armée républicaine ?

Gaby : (rires) euh non non. ...Est-ce l'armée est capable de se situer par rapport à l'intérêt général burkinabé j'en doute, j'en doute... Quand on nous dit force sécurité et que c'est ces forces même qui sèment souvent l'insécurité moi ça me donne à réfléchir sur la qualité de nos hommes en tenue.

La parole libérée octroie aux citoyens un franc parlé qui ne choque plus. C'est le cas de la Radio Jeunesse.

Radio Jeunesse

Nekr 2, auditeur de la pâte d'oie, émission droit de cité : C'est le ministre de la sécurité, c'est lui qui a donné un mot sinon on ne peut pas frapper et tuer quelqu'un c'est par manque de force sinon le ministre doit démissionner. « ...ce que nous souhaitons c'est vraiment la paix et la vérité quoi, que le gouvernement puisse faire de son mieux pour ne pas augmenter la colère de la population. Si à chaque fois ils tuent et puis trouver des arguments pour couvrir, pour distraire le public n'est pas positif quoi. Quand on parle de la démocratie, parce que même le président Thomas SANKARA a été le même cas. Ils ont parlé que c'est une mort naturelle. Bon pourtant ce sont des préjugés qui ne sont pas du tout positifs pour la démocratie car le président lui-même le dit à haute voix en public et sur les chaînes...

2.1.2 La participation au débat public

Les émissions interactives favorisent la participation des citoyens au débat public. Le débat public étant défini comme étant une discussion (constructive) sur un sujet précis ou de fond, annoncé à l'avance et à laquelle prennent part des individus ayant des avis, idées, réflexions ou opinions, divergents sur le sujet considéré (Gillet, 2010 : 126). Cette définition nous permet d'observer la diversité des propositions faites par les auditeurs. Soient les propos suivants :

Nêkr wakat de radio jeunesse

Nêkr 1 auditeur kamsonghuin secteur 1 : S'ils reconnaissent ce qui s'est réellement passé, je crois que la tension des parents pourrait au moins s'abaisser ».

Nêkr 2, auditeur de la pate d'oie : « Voilà ; pour moi, je veux que le gouverneur, le commissaire et tous ceux donc qui était ce jour au niveau du commissariat, les policiers, tous ceux qui étaient là qu'on les condamne à vie...

Nêkr 3, élève lycée Philippe Zinda Kaboré : Il est vrai qu'on est d'accord sur le fait que les camarades demandent la justice, mais la justice peut se faire en nous trouvant en classe texto.

Nêkr 4, auditeur anonyme, texto : Il faut trouver les responsables et les condamner.

Nêkr 5, auditeur de tampoui un quartier populaire de ouaga, moréphone : Les coupables doivent présenter leurs excuses.

Nêkr 6, auditeur de pissy secteur 17 : Dans tous les cas, on souhaite qu'il y ait la paix, c'est surtout ça l'essentiel.

Nêkr 7, auditeur du secteur 11 : moi je trouve qu'on doit d'abord arrêter l'école, on doit d'abord faire le jugement avant qu'on ne parte à l'école.

Nêkr 8, Texto : Il faut que les policiers comprennent qu'ils sont formés pour la sécurité des citoyens et non régler des problèmes personnels, pour moi ils doivent être condamnés à la prison à vie. (anonyme)

Nêkr 9, élève du lycée Philippe Zinda Kaboré (le plus grand lycée public de ouaga) : De notre côté on pense que rien n'est réglé parce que, prêts, nous nous sommes prêts pour marcher.

Viningré de Femina FM²

Viningré 1 : ... On ne comprend pas quelles autorités laissent les voleurs en liberté et tue les honnêtes gens.

Viningré 2 : Il faut que les autorités arrêtent ce qu'ils font, c'est parce que le peuple les respectent qu'ils sont chefs.

Viningré 3 : Nous demandons à nos autorités que ce qui est arrivé n'arrive plus jamais. Comme l'a dit un auditeur ils devaient dire la vérité. Et puis si quelqu'un pose un acte répréhensible et il n'est pas puni, la prochaine fois il va recommencer. Si vous remarquez les bastonnades dans les commissariats sont élevés et ces gens ne sont pas punis.

Viningré 4 : ... Il faut qu'ils réfléchissent c'est parce que le peuple est là qu'ils sont là.

Viningré 5 : Vraiment il faut que le peuple se calme afin que ce qui est arrivé dans les autres pays n'arrivent pas chez nous.

L'espace radiophonique, canal de concertation des populations offre ici, par ces opinions assez diversifiées, une tribune participative au débat public. Au vu de ce constat, on peut déduire que les médias particulièrement la radio donnent par les voies des émissions interactives aux citoyens la possibilité de participer à la gestion de la cité. L'incitation à

solution à une crise aussi profonde que celle de 2011 renforce et participe à une démocratisation, la démocratisation étant l'inclusion progressive de groupes et catégories divers dans la vie politique.

Ce débat public précède la prise de décision politique, sociale ou économique et il « est fondateur pour la démocratie, son efficacité réside dans la légitimité qu'il confère au citoyen et dans l'impact de la parole de celui-ci sur les processus décisionnels » (Gillet, 2010 : 125). Nous n'avons pas les moyens de vérifier ou d'affirmer que ces points de vue ont été pris en compte dans les décisions qui ont suivi la diffusion de ces émissions, (et ce n'est pas non plus l'objet de notre réflexion) mais nous constatons que pour la première le pouvoir a diligenté une enquête et un procès dans de brefs délais. Au bout de 7 mois, le jugement a eu lieu. Deux des trois policiers incriminés dans l'affaire Justin Zongo, ont été condamnés à 10 ans de prison ferme et 8 ans d'emprisonnement ferme pour le troisième. Dans son verdict, la cour a reconnu les accusés coupables de coups mortels et de complicité de coups mortels ayant entraîné la mort de l'élève Justin Zongo. Certes la pression sociale a contraint le pouvoir à dire le droit mais les radios ont joué aussi leur partition en encourageant les citoyens à participer au débat par ce genre d'émissions. Même si ces propositions ne sont pas suffisamment divergentes pour répondre à des débats de haut niveau, dans leur majorité, elles traduisent une contribution non négligeable au système démocratique.

Outre la radio, les médias privés au Burkina Faso constituaient plus que jamais un canal de démocratisation. L'exemple récent est le limogeage du ministre de la justice survenu le mercredi 22 février 2012 à la suite d'une dérive similaire à l'affaire Justin Zongo. Tout est parti d'une altercation entre le ministre et un mécanicien dans la circulation. Le jeune mécanicien de trente-deux ans, a été molesté et coffré « pour lui donner une petite leçon » sous les consignes du ministre, « car on n'insulte pas impunément une autorité ». La victime fait un témoignage poignant dans un quotidien privé de la place, « l'Observateur Paalga ». L'ensemble des médias vont prendre le relais pour publier les opinions des internautes et des populations. L'opinion nationale a vite fait d'y voir l'utilisation privée de la force publique, qui était à l'origine de la crise de 2011. La sentence est tombée dès le premier conseil des ministres qui a suivi ce mouvement de mécontentement : le ministre est limogé au cours d'un remaniement de circonstances. « **Si le chef du gouvernement et son mandant ont frappé aussi vite et fort, ce doit être, pensons-nous, pour trois raisons principales** : d'abord, l'affaire Justin Zongo est encore fraîche dans les mémoires, et on n'a pas encore fini d'en solder tous les comptes » écrivait l'Observateur Paalga dans ses colonnes du lundi 27 février 2012. Ensuite le citoyen labda a compris que les médias constituent aujourd'hui un canal

potentiel d'expression pour les « sans voix ». Enfin, le pouvoir fait face à un éveil de conscience populaire qui ne lui permet plus d'agir dans l'impunité.

2.3. La limite de la participation aux débats publics et à la démocratie

La limite majeure reste l'absence de véritables débats. Si l'on se réjouit de la participation des citoyens aux débats publics, on se pose néanmoins la question sur la qualité de cette participation. Ce déficit est lié principalement à deux facteurs : d'abord il n'y a pas eu de véritables débats autour de la crise parce que l'analyse que nous avons faite dénote d'une homogénéité assez forte des interventions. Pour qu'il y ait un véritable débat, il faut qu'il y ait une discussion sur une question controversée entre plusieurs partenaires qui essaient de modifier les opinions ou les attitudes d'un auditoire. Le contexte socio-politique nous paraît favorable mais la longue absence d'une culture de débats au niveau des populations constitue un frein majeur à l'éclosion de débats publics de haut niveau.

Conclusion

Les médias, particulièrement les radios en Afrique contribuent à la participation des citoyens au débat public. Au Burkina Faso, ces radios par des émissions interactives qui donnent la parole au citoyen « labda », ont œuvré la recherche d'une sortie de crise en 2011. Les événements dénommés « affaire Justin Zongo » du nom de cet élève mort dans des conditions suspectes après avoir été interpellé puis relâché par la police à la suite d'une bagarre avec une de ses camarades de classe, avaient plongé le Burkina Faso dans une crise sociale profonde. Les radios avaient servi de relais entre le pouvoir et les populations qui n'avaient pas d'autres moyens de s'exprimer. Une analyse de contenu nous a permis d'observer à travers trois émissions retenues, la libre expression des auditeurs et une participation (même si elle est relative) à la gestion de la crise. Cette participation si sommaire soit elle, dénote d'une contribution à la consolidation de la démocratie dans le pays.

Références bibliographiques

- Bardin L., *l'analyse de contenu*, Paris, PUF, 1977.
Bernard B., *content analysis in communication research*, Glencoe, free press, 1952.
Bertrand C. J., *l'Arsenal de la démocratie*, Paris, Economica, 1999.
Bonville de J., *L'analyse de contenu des médias*, Bruxelles, De Boeck Université, 2000.
Bougairé D., *L'Approche communicative des campagnes de sensibilisation en santé publique au Burkina Faso*, Groningen, Dissertations in Linguistics, 2004.
Bresson S., *Communication et citoyenneté*, Paris, l'Harmattan, 2010.
Cayrol R. *Médias et démocratie, la dérive*, Paris, presses de Sciences Po, 1997.

Gordon, MACE., François, PETRY., *guide d'élaboration d'un projet de recherche en sciences sociales*, Bruxelles, De BOECK Université, 2000.

Frenette M., *La recherche en communication*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2010.

Frère M. S., *Elections et médias en Afrique*, Paris, Paris, 2009.

Leray C., *l'analyse de contenu*, Québec, Presse de l'Université du Québec, 2010.

Mace G., Petry F., *Guide d'élaboration d'un projet de recherche en sciences sociales*, Québec, Presses de l'Université Laval; Bruxelles, DeBoeck, 2000.

Morillas L., *les auditeurs en représentation*, Paris, BDL (le bord de l'eau), 2009.

Muchielli R. *L'analyse de contenu*, Paris, ESF, 2006.

Ndongo J.F., *Médias et enjeux des pouvoirs*, Yaoundé, PUY (Presse universitaire de Yaoundé), 2006.

Schudson M., *Le pouvoir des médias*, Manille, Nouveaux Horizons, 1995.

Notes

- 1- Norbert Zongo est mort dans un accident non encore élucidé en 1998. Sa mort sera à l'origine de l'émergence d'un mouvement protestataire et de l'émergence d'une société civile forte.
- 2- Le niveau de l'animation de cette émission connaît des insuffisances : l'animateur n'invitait pas les auditeurs à se présenter, il n'a pas fait de synthèse des interventions contrairement à Nêkre, pas et l'animateur était la principale vedette. Outre ces insuffisances, on note une mauvaise qualité du son, rendant inaudibles beaucoup d'appels.

Abstract

For a few years, the media have changed the configuration of democracy in its foundation and expression in Africa. Particularly in Burkina Faso, since 1990, when the first private radio was set up, there was a greater involvement of communities in the management of the city. This new situation gives to the media a growing social role. They contribute to the training of public opinion and make the participation of every citizen possible. In addition, they participate in the development of a kind of democracy that restores the link between rulers and citizens, and an interaction-based democracy raising some important issues. It is the case of discussion forums broadcast during the crisis in Burkina Faso in 2011. The main objective of this research is to appraise the contribution of radio in the rooting of democracy in Burkina Faso. Its originality is in the analysis of a corpus based on real and recent events. It could help to deepen the «duel» between media and democracy in Africa. My methodological approach was based on content analysis. As a tool for communication evaluation through media, it helped us to appraise the contribution of citizens to public debate and democracy. Discussion forums programmes were used as corpus. And the following results were achieved: In Burkina Faso, the radio stations through interactive programmes that help any citizen to talk, worked to find solutions to the 2011 crisis. A content analysis helped us to observe through three radio programmes, free expression and participation of the listeners (even if it is relative) in the crisis management. This participation, even basic, shows the contribution to the consolidation of democracy in the country. The major limitation is the lack of real debates. If the participation of citizens in public debate is welcomed, we nevertheless inquire into the

quality of this participation. **Key words:** *Citizenship, Democracy, Participation, interactive programme, Content Analysis, Private Radio Stations, Media, Good governance, Rulers and citizens, public discussion.*